

Compression des dépenses de l'État

M. Mazankowski: Le Jetstar ne s'est pas suffisamment promené.

M. Neil: C'est excusable. Le bill est si compliqué qu'il est à peu près impossible à expliquer. Une des premières questions que pose le producteur, c'est de savoir dans quelles conditions il aura droit à un versement. Ce n'est peut-être pas compliqué pour le député d'Assiniboia, mais pour l'homme de la rue ce n'est pas si simple. Le député d'Assiniboia, comme moi et comme les autres membres du comité permanent de l'agriculture, a passé quatre ou cinq mois à étudier le bill et à se le faire expliquer en détail par les spécialistes. Mais en une heure ou deux, il est vraiment impossible d'expliquer le programme en détail aux producteurs et de leur dire quand ils seront payés.

M. Guay (Saint-Boniface): Les producteurs sont aussi intelligents que quiconque, et ils comprennent aussi vite que n'importe qui.

M. Neil: Ils sont sûrement aussi intelligents que le ministre qui vient de se manifester. J'ai beaucoup de considération pour les agriculteurs. Il y en a de très intelligents. Ils comprennent ce qui se passe ici, et voient clair dans le jeu du gouvernement.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous avez eu tort de dire qu'il leur faut deux ou trois heures pour comprendre. Vous devriez avoir plus de considération pour eux.

M. Mazankowski: Vous parlerez à votre tour.

M. Neil: Quand j'aurai fini, le ministre tiendra à faire lui-même un discours sur la loi de stabilisation du grain de l'Ouest.

M. Mazankowski: Parlez-nous donc de la chaussure.

● (2150)

M. Neil: Je dirais que l'agriculteur de l'Ouest du Canada est l'un des hommes d'affaires les plus astucieux du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Neil: Pour comprendre le bill de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, il faudrait au moins être comptable agréé, avoir un esprit mathématique ou un cerveau semblable à un ordinateur.

M. Goodale: Pas du tout.

M. Neil: Le député prétend que ce n'est pas le cas mais il ferait bien de passer un peu plus de temps aux tribunes et de parler aux agriculteurs au sujet de . . .

M. Goodale: Je viens de tenir 58 réunions et je sais ce que l'on dit de la loi de stabilisation du grain.

M. Neil: Si le député vient de tenir 58 réunions, je me demande encore pourquoi 40,000 agriculteurs cherchent à se retirer du programme.

M. Goodale: Ils doivent tous se trouver dans votre circonscription.

M. Neil: Je pense plutôt qu'ils n'ont pas compris ce que le secrétaire parlementaire voulait leur expliquer.

M. Goodale: Assiniboia est la circonscription qui a la participation la plus élevée des Prairies.

[M. Neil.]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je pense que le secrétaire parlementaire et les autres députés devraient permettre au député de terminer son discours. Avec toutes ces interpellations, je crois qu'il lui est difficile de s'adresser à la présidence. D'autres cherchent à l'aider à prononcer son discours.

M. Neil: Monsieur l'Orateur, je vous sais gré votre intervention, mais les remarques de l'autre côté me distraient toujours. Je peux ainsi leur lancer quelques bonnes réparties, ce qui est parfois assez intéressant.

Des voix: Bravo!

M. Neil: Pour conclure, j'aimerais parler brièvement de l'article tendant à abroger l'article 272 de la loi sur les chemins de fer. Je n'entrerai pas dans les détails, je le répète.

Le discours du député de Qu'Appelle-Moose Mountain évoquait l'historique de cet article et, je le répète, ce devrait être une lecture obligatoire pour tous les députés de la Chambre. L'abrogation de cet article supprimerait le tarif «jusqu'à et à l'est de», structure tarifaire historique, autant que les taux du Pas du Nid-de-Corbeau dans l'Ouest, et, comme le député de Qu'Appelle-Moose Mountain, je me demande également si cette mesure visant à supprimer l'article 272 de la loi sur les chemins de fer est un premier pas vers la suppression des taux du Pas. Je puis assurer aux députés de l'autre côté que si le ministre responsable de la Commission canadienne du blé cherche à supprimer les avantages du tarif du Pas aux agriculteurs des Prairies, les réactions qu'a suscitées sa feuille de frais de voyage de \$750,000 ne sera rien auprès du tollé qui s'élèvera.

M. Hnatyshyn: Et c'est peu dire.

Une voix: Cessez d'interrompre.

M. Neil: Le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn) me dit que c'est peu dire, mais les gens peuvent comprendre la différence. Cependant, j'espère que ce n'est pas le début d'un tripotage des taux.

Pour les raisons que j'ai mentionnées, à savoir la tentative visant à abroger l'article 272 de la loi sur les chemins de fer, l'article du bill qui supprimerait les subventions à la recherche et au développement et d'autres articles dont ont parlé d'autres députés de notre parti, le bill suscitera bien évidemment une vive opposition de la part des députés de ce côté-ci et nous n'aurons pas d'autre choix que de voter contre ce bill.

Des voix: Bravo!

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, il vient un temps au Parlement où il est tout à fait à propos de voir certaines choses se produire en même temps que d'autres. Ainsi, je pense qu'il est tout à fait opportun, au moment où nous étudions le bill C-19, tendant à modifier ou abroger certaines lois pour faciliter la compression des dépenses du gouvernement, d'entendre le même jour une déclaration par le président du Conseil du Trésor (M. Andras), nous annonçant la création d'une Commission royale d'enquête sur l'organisation financière et l'imputabilité au sein du gouvernement. A mon avis, rien ne saurait être plus ironique ni plus à propos.